



Bouche à oreille caprin

VOL. 5 NO 4 • SEPTEMBRE 2026

MOT DE LA TABLE FILIÈRE CHÈVRES DE BOUCHERIE

PAR CATHERINE CHAPUT, AGR., M. SC.
AGENTE DE CONCERTATION POUR LE SECTEUR CAPRIN

L'été est officiellement terminé, et ce, malgré le maintien du beau temps pour cette fin du mois de septembre. L'automne est marqué par le retour des animaux en chèvrerie et d'une accalmie aux champs, vous laissant un peu plus de temps afin de profiter des événements du secteur, qui se tiendront au courant des prochains mois. Ces occasions représentent des moments opportuns vous permettant de réseauter et d'échanger sur les nouveautés de votre secteur.

Et en parlant d'événements à ne pas manquer, les inscriptions dans le cadre de la quatrième édition de la Journée caprine qui tiendra le 13 novembre 2026, à Saint-Samuel, sont officiellement ouvertes.

Exceptionnellement, vous trouverez au sein de cette édition, pas une, mais deux recettes à tenter à l'occasion des températures plus fraîches à venir. De quoi vous réconforter, et ce, tout en mettant en valeur la richesse et la polyvalence des produits caprins.

Bonne lecture !

Les images utilisées au sein de cette édition sont la gracieuseté de Francis Ouellette, Sylvie Dionne, Nicole McDermot-Fouts, la Ferme de la Colline, Jade Pinel, Rena Thivierge, Sonia Gagnon et Canva.

Page 2

Membres de la Table filière

Page 3

Des nouvelles de la Table filière

Page 4

Ce que vous avez peut-être manqué !

Page 5

Info RECBQ

Pages 6 à 8

Protection de troupeau

Page 9

Événements et formations

Page 10

Protection de troupeau

Page 11

Événements et formations

Pages 12 et 13

Du côté de l'encan de Saint-Hyacinthe

Pages 14 à 17

Capsule santé

Pages 18 et 19

Coin recette

Page 20

Calendrier des fêtes à venir

Membres de la Table filière chèvres de boucherie du Québec

Alexandra Chalifoux, agr., MBA, Institut de technologie agroalimentaire du Québec

Catherine Chaput, agr., M. Sc., Centre d'expertise en production ovine du Québec, agente de concertation de la Table filière chèvres de boucherie

Stéphanie Dion, agr., M. Sc., Université Laval

Sonia Gagnon, Regroupement des éleveurs de chèvres de boucherie du Québec

Laurie-Anne Gendron, Productions Front d'Bœuf

Stéphanie Landry, agr., DRBSL, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Catherine Michaud, agr., Association canadienne de la chèvre de boucherie, présidente de la Table filière chèvres de boucherie

Jonathan Miranda-Chang, Financière agricole du Québec

Indira Moudi, Viandes Lafrance

Frédéric Noreau, Groupe ADEL

Pierre Rhéaume, Centre d'expertise en production ovine du Québec

Sylvie Thévenin, Agriculture et agroalimentaire Canada

VOUS DÉSIREZ VOUS IMPLIQUER AU SEIN DE VOTRE FILIÈRE ? VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES
CONCERNANT NOTRE MÉDIA ? DES INITIATIVES À PARTAGER ? VOUS VOULEZ QUE VOS ANIMAUX
DEVIENNENT DES SUPER STARS ?

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER À

CATHERINE.CHAPUT@CEPOQ.COM

Quoi de neuf du côté de la Table filière ?

Article rédigé par Catherine Chaput, agr., M. Sc., agente de concertation pour le secteur caprin



Les membres de la Table de concertation ont réalisé leur quatrième rencontre régulière le 1er septembre 2026, marquant le retour au travail après la longue période estivale. Afin de poursuivre son mandat de représentation des différents maillons de la filière, la Table de concertation recrute constamment des organisations afin d'y participer. L'agente de concertation vous invite à indiquer votre intérêt par courriel en utilisant l'adresse suivante : catherine.chaput@cepog.com. En vous impliquant au sein de la Table de concertation, vous œuvrez au développement de la filière et à la détermination des initiatives ainsi que des projets afin de répondre aux besoins des différents acteurs du secteur. Il est primordial d'avoir une participation active de la filière, afin de répondre de manière adéquate aux problématiques actuelles. Votre voix est essentielle au développement d'une filière forte et résiliente.

Les inscriptions dans le cadre de la quatrième édition de la Journée caprine sont officiellement lancées depuis quelques semaines. L'événement se tiendra le vendredi **13 novembre 2026**, à Saint-Samuel.

Les Causeries caprines reprendront officiellement le 23 octobre 2026 sous la thématique du lactoremplacé. Pour l'occasion, nous recevrons Olivier Demers, agronome agissant à titre de directeur du développement des affaires chez Les Aliments Serval Canada Ltée. Il est dès maintenant possible de vous inscrire en visitant le [site de l'événement](#). Pour les gens qui ne pourront malheureusement se libérer, l'enregistrement sera ajouté à ceux se retrouvant sur la [page web dédiée à la production caprine](#) sur le site du CEPOQ.

Le projet « *Comprendre et développer les réseaux d'affaires des marchés potentiels de la viande caprine au Québec* » progresse bien ! Des rencontres de planification ainsi que de suivi ont été réalisées et les guides des entretiens ont été validés par les membres du comité. Après avoir ciblé les organisations les plus pertinentes à être contactées dans le cadre des entrevues au sein d'un dossier, les invitations seront lancées très prochainement par le Groupe AGÉCO.

Enfin, la [section dédiée à la production caprine sur la plateforme Agri-Réseau](#) a été revampée au courant de la période estivale. Les travaux sont toujours en cours concernant le tri des documents ainsi que des vidéos, bien que l'état d'avancement de ces derniers ait dépassé les 50 %. C'est un travail de moine, mais essentiel afin de permettre aux visiteurs de cibler rapidement les documents pertinents associés à la production caprine au Québec. Aussi, je suis heureuse de vous annoncer que dans le cadre de sa nouvelle convention avec le MAPAQ, le CRAAQ a obtenu le financement nécessaire afin de réaliser une refonte complète de la plateforme. Cette refonte permettra entre autres de faire évoluer Agri-Réseau pour qu'il réponde mieux aux besoins du secteur et aux réalités de ses utilisateurs.

Ce que vous avez peut-être manqué !

Du nouveau concernant la réglementation

Article rédigé par Catherine Chaput, agr., M. Sc., agente de concertation pour le secteur caprin

Pour ceux et celles qui auraient manqué l'annonce officielle, des allègements particulièrement attendus au niveau législatif ont été appliqués concernant l'application du règlement P-29 visant les abattoirs de proximité au courant du mois d'août 2026.

Ces mesures émanent de la stratégie pour l'agriculture de proximité et s'articulent autour de deux principales orientations stratégiques, soit l'amélioration de l'environnement d'affaires des fermes de proximité, tout en facilitant également l'accès aux produits locaux pour les consommateurs.

Un tableau résumé des modifications se retrouve sur le site web du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), ainsi qu'un guide dédié aux productrices et producteurs agricoles. Un aide-mémoire a également été produit afin de vous aider dans quelles situations vous avez besoin d'un permis.



Vous avez toujours des questions concernant les permis ainsi que les autorisations ?

N'hésitez pas à contacter la Direction du service des permis :

- Téléphone : 418 380-2130
- Sans frais : 1 800 463-6210
- Courriel : permislegers@mapaq.gouv.qc.ca

Québec 

Enfin, pour les gens qui seraient intéressés à échanger avec une ressource du MAPAQ, un webinaire se tiendra le 29 octobre prochain concernant les exigences pour réaliser de la transformation alimentaire. N'hésitez pas à vous inscrire !

Encore des questions ? Il est possible de contacter votre conseiller régional en transformation alimentaire afin d'obtenir plus d'informations ou du support dans vos démarches.

Un nouveau site pour le Réseau Encans Québec

Article rédigé par Catherine Chaput, agr., M. Sc., agente de concertation pour le secteur caprin

Si vous passez par l'autoroute 20 de temps à autre, vous avez probablement déjà pu constater les nouvelles installations du Réseau Encans Québec, se trouvant au 2141, rang Charlotte, à Saint-Simon. Des portes ouvertes ont d'ailleurs été réalisées au courant du mois de juillet afin d'en faire profiter les plus curieux.

Le site accueille des animaux depuis le 19 août 2026, suite à la fermeture du site de Saint-Hyacinthe le 31 mai dernier. **Ces changements sont à prendre en considération pour les éleveurs utilisant ce créneau de mise en marché.**

Article rédigé par Sonia Gagnon, présidente et son conseil d'administration

Je prends quelques instants pour vous saluer et vous inviter à aller visiter le site internet du RECBQ, ainsi qu'à aimer notre page Facebook. Toute l'équipe du conseil d'administration œuvre à préparer des ateliers au courant de l'hiver afin de répondre à vos besoins. Je vous invite également à faire la promotion du RECBQ et du Bouche à oreille caprin (BAOC) au sein de votre réseau de contacts, car ensemble on peut avancer et faire évoluer positivement le secteur caprin de boucherie.

Vous pourrez aller consulter les modifications apportées au règlement P-29 visant les abattoirs de proximité dans l'onglet [Actualité](#) sur le site internet du RECBQ. Vous y trouverez également le lien à partager afin de vous inscrire au BAO.

Un petit mot sur les expositions (jugement des chèvres Boer) sur le territoire Québécois dans le cadre de la saison 2026

Pour l'Expo de Saint-Hyacinthe, 82 têtes ont été présentées par 7 exposants. La chèvre Belles Amours Winnie (propriété de la Chèvrerie des Belles Amours) a remporté le titre de Grande Championne et la chèvre Du Biquet Aster (propriété de la Chèvrerie Du Biquet) a remporté le titre de Grande Championne de Réserve. Le bouc Du Biquet Pokey (propriété de la Chèvrerie Du Biquet) a remporté le titre de Grand Champion et le bouc Du Biquet Astral (propriété de la ferme Les Jardins d'Antan) a remporté le titre de Grand Champion de Réserve.

Dans le cas de l'expo Brome Fair, 73 sujets ont été présentés par 6 exposants. La chèvre Belles Amours Urania (propriété de la Chèvrerie des Belles Amours) a remporté le titre de Grande Championne et la chèvre Du Biquet Prédiction (propriété de la Chèvrerie Du Biquet) a remporté le titre de Grande Championne de Réserve. Le bouc Du Biquet Astral (propriété de la ferme Les Jardins d'Antan) a remporté le titre de Grand Champion et le bouc Du Biquet Pokey (propriété de la Chèvrerie Du Biquet) a remporté le titre de Grand Champion de Réserve.

Le RECBQ souligne le travail incroyable des éleveurs ainsi que la distinction des animaux présentés par ces derniers. Les expositions sont également d'excellentes vitrines afin de faire connaître cette délicieuse viande.

Enfin, je vous invite à nous suivre sur les réseaux afin de rester à l'affût des nouveautés que le RECBQ vous prépare pour cet hiver.

Sonia Gagnon

Sonia Gagnon, présidente du RECBQ, et toute son équipe !



Un chien, un lama ou un âne pour protéger votre troupeau ? Commencez par vous poser les bonnes questions.

Article rédigé par Catherine Michaud, agronome et conseillère en développement du secteur caprin

Après les clôtures, l'ajout d'un animal de protection peut sembler être la prochaine étape logique pour mieux protéger son troupeau contre les prédateurs. Chiens de protection, lamas et ânes sont tous utilisés à cette fin. Mais lequel choisir ?

Avant de chercher un animal, une race ou même une espèce, une question devrait guider toute votre réflexion :

De quoi mon troupeau doit-il être protégé et dans quelles conditions ?

Il n'existe pas un animal de protection qui convient à toutes les entreprises. Une solution efficace pour un petit troupeau gardé dans des pâturages près des bâtiments ne sera pas nécessairement adaptée à un troupeau qui se déplace sur de grandes superficies ou qui fait face à une forte pression de prédation.

Commencez par évaluer le risque

Quels prédateurs sont présents dans votre région ? Avez-vous simplement observé leur présence ou avez-vous déjà subi des pertes ? Les attaques sont-elles occasionnelles ou récurrentes ? Un prédateur agit-il seul ou peut-il s'agir de plusieurs individus ?

Le **type de prédateur et la pression de prédation** sont parmi les premiers facteurs à considérer. Un animal capable de dissuader un coyote ou un chien errant ne sera pas nécessairement en mesure d'offrir le même niveau de protection face à plusieurs prédateurs ou à une menace plus importante.

Pensez aussi aux animaux les plus vulnérables et aux périodes où le risque est le plus élevé. Des chevreaux au pâturage, des mises bas à l'extérieur ou un groupe éloigné des bâtiments peuvent nécessiter une stratégie différente de celle utilisée pour des chèvres adultes gardées près de la ferme.

Dans quelles conditions le gardien devra-t-il travailler ?

La superficie à protéger, le relief, la végétation et la configuration des pâturages peuvent influencer l'efficacité d'un animal de protection. Votre troupeau reste-t-il regroupé ? Est-il divisé en plusieurs lots ? Change-t-il fréquemment de parcelle ?

L'environnement humain compte également. Y a-t-il des voisins à proximité ? Des routes, des sentiers, des visiteurs ou des chiens domestiques ? Un chien de protection, par exemple, utilise notamment ses aboiements pour signaler sa présence et dissuader les intrus. Il travaille souvent de façon autonome et doit être capable d'évaluer les situations qui se présentent. Ces caractéristiques peuvent être très utiles, mais elles doivent aussi être compatibles avec l'environnement de l'entreprise.



Protection de troupeau

Vos réponses commencent à orienter le choix

Plus la pression de prédation est importante ou complexe, plus le territoire à couvrir est vaste ou plus le troupeau est mobile, plus le **chien de protection** mérite d'être étudié. Il s'agit d'un animal dont la fonction même est de protéger le troupeau. Il peut assurer une présence continue, se déplacer avec les animaux et travailler avec d'autres chiens lorsque les conditions l'exigent. Mais son efficacité ne repose pas simplement sur son achat : le choix du chien, son développement, son attachement au troupeau et la gestion de l'éleveur jouent tous un rôle important.

Lorsque le troupeau est davantage regroupé dans un environnement plus circonscrit et que la menace provient principalement de **canidés**, comme les coyotes ou les chiens, un **âne ou un lama** peut aussi être une option à approfondir.

Un âne peut réagir vivement à la présence de canidés et tenter de les affronter ou de les chasser. Cependant, tous les ânes ne sont pas aptes à cohabiter avec des chèvres. Le tempérament varie considérablement d'un individu à l'autre et certains ânes peuvent se montrer agressifs envers le bétail, en particulier les jeunes animaux. Une sélection rigoureuse, une mise en contact supervisée et une observation continue sont donc essentielles. Le lama, pour sa part, est un animal vigilant qui peut donner l'alerte, s'interposer ou poursuivre un intrus. Dans les deux cas, leur efficacité dépend beaucoup de l'individu et des conditions dans lesquelles ils sont utilisés. Ils ne devraient donc pas être considérés comme des solutions automatiquement interchangeables avec un chien de protection.

Êtes-vous prêt à accueillir un autre animal ?

Cette question est parfois oubliée. Un animal de protection n'est pas un équipement que l'on installe dans un pâturage. **C'est un animal supplémentaire dans l'élevage**, avec ses propres besoins en matière d'alimentation, de soins, d'installations et de gestion.

Avez-vous le temps et les connaissances nécessaires pour bien le gérer ? Votre système d'élevage permet-il de répondre à ses besoins ? Êtes-vous prêt à assumer les coûts et les responsabilités qui viennent avec lui ?

Dans le cas d'un chien de protection, par exemple, le choix et les premiers mois de vie sont particulièrement importants et sa mise en place exige de la disponibilité ainsi qu'un réel investissement de la part de l'éleveur. Chaque espèce apporte ses propres exigences et limites, qui doivent être comprises **avant** l'achat.

Un outil parmi d'autres

Enfin, un animal de protection ne devrait pas nécessairement être considéré comme une solution isolée. Les clôtures, la gestion des pâturages, la surveillance du troupeau et d'autres mesures de prévention peuvent toutes contribuer à réduire le risque de prédation.

Le bon choix n'est donc pas simplement de décider entre **un chien, un lama ou un âne**. Il consiste d'abord à comprendre le risque auquel votre troupeau est réellement exposé, les conditions dans lesquelles il doit être protégé et le niveau de protection dont vous avez besoin.



Protection de troupeau

Quelle que soit l'espèce considérée, le tempérament de chaque animal et sa compatibilité avec le troupeau sont tout aussi importants que l'espèce elle-même.

Les réponses à ces questions ne vous donneront peut-être pas immédiatement une idée de l'animal à acheter. Mais elles vous permettront d'écarter certaines options, de déterminer lesquelles méritent d'être étudiées davantage et, surtout, de faire un choix plus éclairé.

Pour aller plus loin avant de faire votre choix

Ressources en français

Guide de l'utilisateur du chien de protection des troupeaux – Institut de l'Élevage (Idele)

Un guide technique complet pour les producteurs qui souhaitent approfondir l'option du chien de protection : rôle du chien, choix, préparation de son arrivée, premiers mois, soins et principales considérations liées à son utilisation.

Introduction à l'utilisation de chiens de protection – Agri-Réseau

Une ressource québécoise d'introduction pour mieux comprendre l'utilisation des chiens de protection à la ferme et les éléments à considérer avant de choisir cette option.

Le défi des 3 P : pâturage, parasites et prédateurs en élevage ovin – Agri-Réseau

Une ressource québécoise qui replace la gestion des prédateurs dans le contexte plus large de l'élevage au pâturage. Bien qu'elle porte sur l'élevage ovin, plusieurs considérations sont pertinentes pour les producteurs caprins.

Ressources en anglais

Livestock guardian dogs – Ontario Ministry of Agriculture, Food and Agribusiness

Une ressource canadienne exhaustive traitant du rôle et des avantages des chiens de garde du bétail, ainsi que des aspects importants à prendre en compte concernant leur sélection, leur formation, leurs soins et leur gestion.

Guidelines for using donkeys as guard animals with sheep | ontario.ca – Ontario Ministry of Agriculture, Food and Agribusiness

Un guide pratique sur les situations dans lesquelles un âne de garde peut s'avérer efficace, ainsi que sur ses principales limites et les considérations relatives à sa gestion. Bien que ce guide ait été rédigé à l'intention des éleveurs de moutons, une grande partie de l'information qu'il contient peut aider les éleveurs de chèvres à déterminer si un âne pourrait convenir à leur exploitation.

Livestock Guardian Animals: Protecting the Flock or Herd – NCAT – National Center for Appropriate Technology (ATTRA)

Une ressource comparative utile pour les producteurs qui envisagent d'utiliser différents types d'animaux de garde, notamment des chiens, des ânes et des lamas, et qui souhaitent connaître les facteurs pouvant influencer leur adéquation à une exploitation donnée.

Connaissez-vous, comprenez-vous et utilisez-vous bien votre lactoreemplaceur ?

23 octobre 2026

avec Olivier Demers, Les Aliments Serval Canada Ltée

Venez échanger
avec nous !

S'inscrire

Table filière
caprine laitière



TABLE FILIÈRE
CHÈVRES DE
BOUCHERIE
DU QUÉBEC



CAUSERIES CAPRINES

Le chien de protection au cœur du système d'élevage



30 octobre 2026 au 15 janvier 2027



12h de formation en visioconférence

136 \$ + taxes

S'inscrire

Le chien de protection : un investissement pour la sécurité de votre troupeau

Article rédigé par l'équipe de la direction régionale de l'Estrie, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)



La prédation représente un défi bien réel pour plusieurs entreprises d'élevage. En protégeant les agneaux, les chevreaux, les veaux ou d'autres animaux de ferme au pâturage ou en enclos extérieur, le chien de protection réduit les pertes et améliore la tranquillité d'esprit des producteurs.

L'efficacité d'un chien de protection ne repose pas uniquement sur sa race et son instinct. Elle dépend également de son éducation, son intégration au troupeau, sa gestion quotidienne et l'environnement dans lequel il évolue.

La formation **Le chien de protection au cœur du système d'élevage**, offerte en ligne par l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ) en collaboration avec le MAPAQ, vous permettra de mieux comprendre comment faire de cet animal un véritable partenaire de votre entreprise.

Grâce à des informations concrètes et adaptées aux réalités du terrain, vous découvrirez comment choisir un chien répondant à vos besoins, de quelle façon l'accompagner dans son développement et par quel moyen maximiser son efficacité au sein de votre élevage. Vous en apprendrez aussi sur les erreurs fréquentes à éviter.

La formation, qui débutera le 30 octobre, abordera également les enjeux liés à la cohabitation avec le voisinage et la collaboration avec les chiens de troupeau.

Que vous utilisiez déjà des chiens de protection ou que vous envisagiez de le faire, cette activité vous fournira des outils pratiques pour prendre des décisions éclairées.

Ne manquez pas cette occasion d'en apprendre davantage sur le chien de protection, un allié de choix contre la prédation des animaux élevés à l'extérieur.

Pour vous inscrire ou obtenir plus de renseignements, visitez le site de l'[ITAQ](#) ou balayez le code QR.

Vous avez jusqu'au 23 octobre pour vous inscrire.



JOURNÉE CAPRINE

13 novembre 2026
à Saint-Samuel

*Les inscriptions sont
ouvertes !*

Table filière
caprine laitière



TABLE FILIÈRE
CHÈVRES DE
BOUCHERIE
DU QUÉBEC



REGROUPEMENT DES ÉLEVEURS
DE CHÈVRES DE BOUCHERIE DU QUÉBEC

Lactanet
RESEAU CANADIEN POUR L'EXCELLENCE LAITIÈRE

réseau
agriconseils
Centre-du-Québec

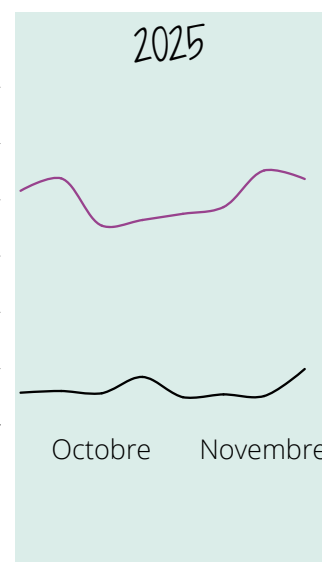
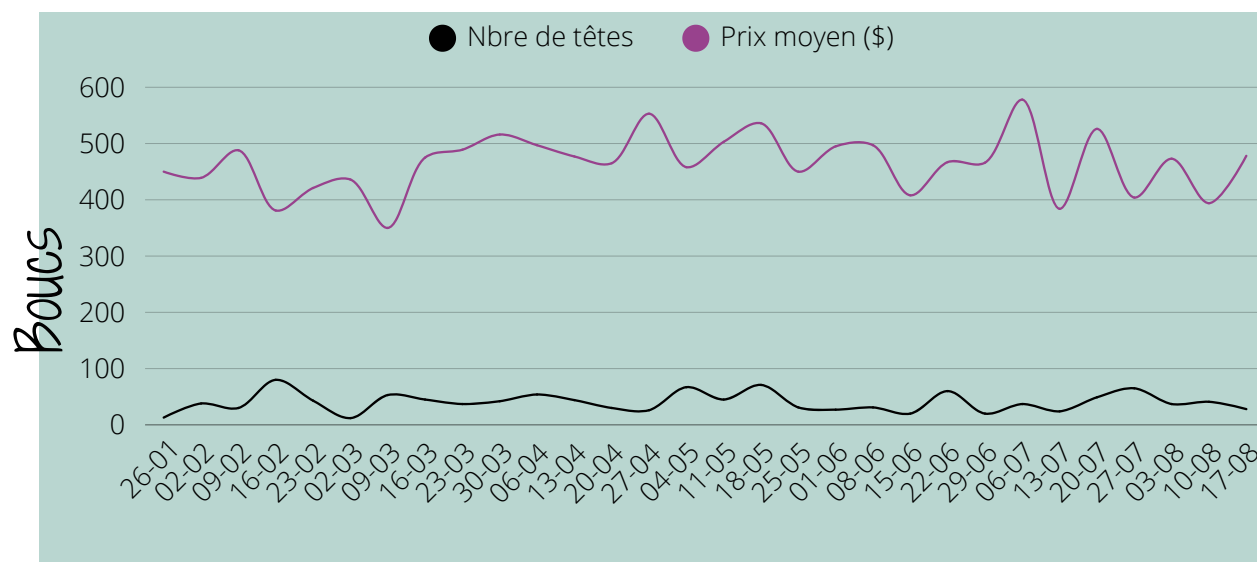
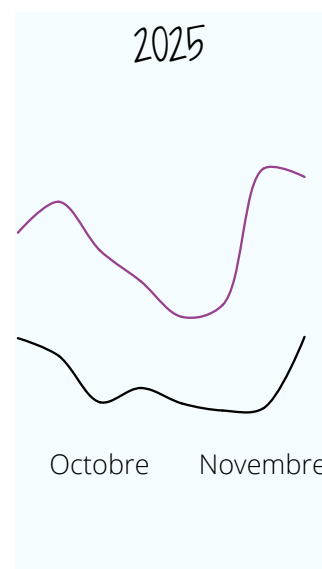
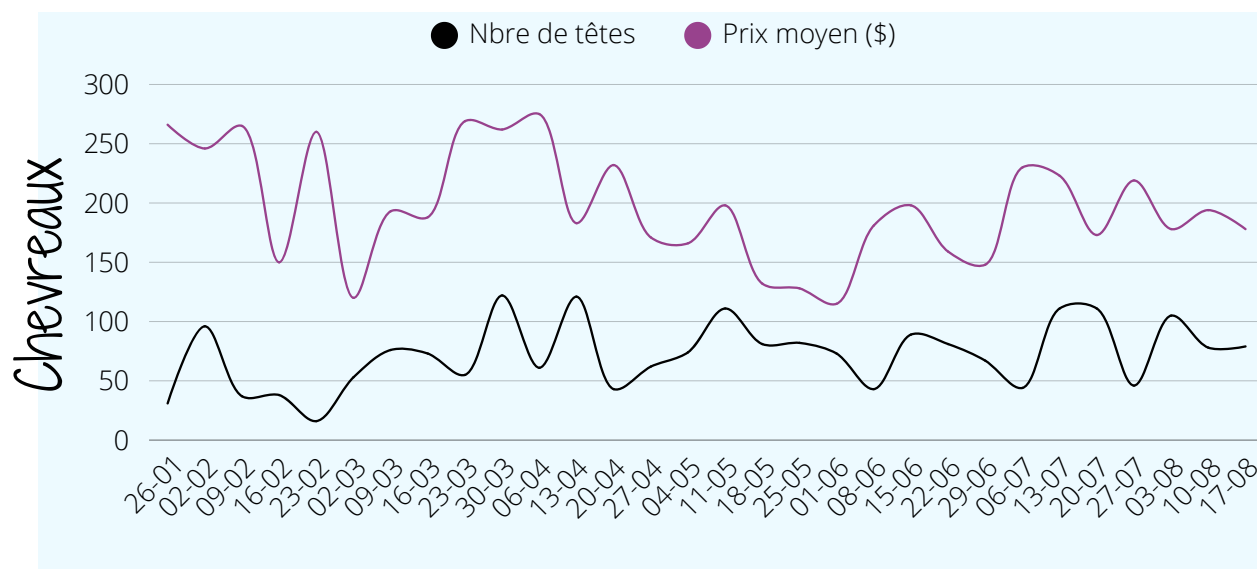
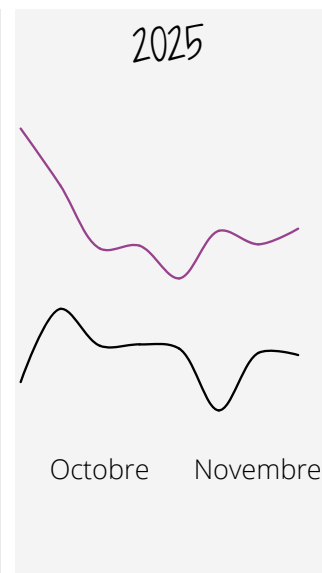
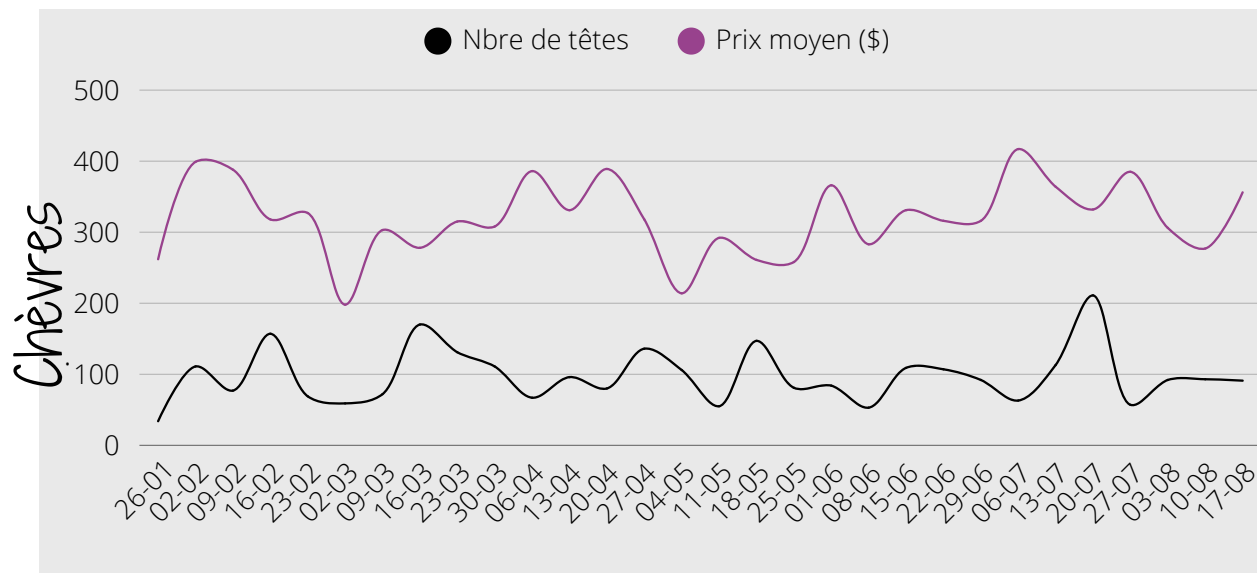
Québec

Une belle grappe de conférenciers

Cette année encore, plusieurs intervenants et experts du secteur se succéderont pour vous partager leurs connaissances afin de soutenir le développement de vos entreprises.

Le programme, les tarifs et le lien d'inscription sont disponibles en visitant la [page de l'événement](#) sur le Calendrier des événements bioalimentaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Au plaisir de s'y voir !

Du côté de l'encan de Saint-Hyacinthe



Du côté de l'encan de Saint-Hyacinthe

Récapitulatif de l'année 2025

Chèvres

Moyennes par semaine	
Bas.\$	206 \$
Haut.\$	398 \$
Moy.\$	291 \$
Top.\$	450 \$
Moyennes par mois	
Prix Moy.\$ Janvier	292 \$
Prix Moy.\$ Février	306 \$
Prix Moy.\$ Mars	248 \$
Prix Moy.\$ Avril	265 \$
Prix Moy.\$ Mai	294 \$
Prix Moy.\$ Juin	303 \$
Prix Moy.\$ Juillet	340 \$
Prix Moy.\$ Août	234 \$
Prix Moy.\$ Septembre	243 \$
Prix Moy.\$ Octobre	343 \$
Prix Moy.\$ Novembre	281 \$
Prix Moy.\$ Décembre	344 \$
Plus haut et bas de l'année	
Top.\$ 2025	680 \$
Bas.\$ 2025	120 \$
Total de chèvres commercialisées à l'encan de Saint-Hyacinthe en 2025	
5 250	

Chevreaux

Moyennes par semaine	
Bas.\$	113 \$
Haut.\$	280 \$
Moy.\$	180 \$
Top.\$	314 \$
Moyennes par mois	
Prix Moy.\$ Janvier	197 \$
Prix Moy.\$ Février	201 \$
Prix Moy.\$ Mars	239 \$
Prix Moy.\$ Avril	149 \$
Prix Moy.\$ Mai	191 \$
Prix Moy.\$ Juin	181 \$
Prix Moy.\$ Juillet	168 \$
Prix Moy.\$ Août	141 \$
Prix Moy.\$ Septembre	157 \$
Prix Moy.\$ Octobre	167 \$
Prix Moy.\$ Novembre	167 \$
Prix Moy.\$ Décembre	194 \$
Plus haut et bas de l'année	
Top.\$ 2025	520 \$
Bas.\$ 2025	20 \$
Total de chevreaux commercialisés à l'encan de Saint-Hyacinthe en 2025	
3 184	

Boucs

Moyennes par semaine	
Bas.\$	287 \$
Haut.\$	618 \$
Moy.\$	396 \$
Top.\$	706 \$
Moyennes par mois	
Prix Moy.\$ Janvier	387 \$
Prix Moy.\$ Février	431 \$
Prix Moy.\$ Mars	399 \$
Prix Moy.\$ Avril	379 \$
Prix Moy.\$ Mai	460 \$
Prix Moy.\$ Juin	363 \$
Prix Moy.\$ Juillet	432 \$
Prix Moy.\$ Août	330 \$
Prix Moy.\$ Septembre	352 \$
Prix Moy.\$ Octobre	393 \$
Prix Moy.\$ Novembre	413 \$
Prix Moy.\$ Décembre	421 \$
Plus haut et bas de l'année	
Top.\$ 2025	890 \$
Bas.\$ 2025	180 \$
Total de boucs commercialisés à l'encan de Saint-Hyacinthe en 2025	
3 002	

Nous sommes constamment en évolution pour vous offrir de l'information qui vous sera utile. Faites-nous part de vos commentaires ou de vos idées pour que votre Bouche à oreille vous devienne un incontournable !

PARASITOLOGIE CAPRINE 101

Article rédigé par Annie Daignault, DMV



L'automne est arrivé et cette saison laisse arriver les cas de parasitisme gastro-intestinal chez les chèvres ayant pâturé pendant la période estivale. Et l'été 2026 a été particulièrement humide et juste assez chaud pour favoriser la croissance des larves de vers sur les plantes aux champs.

Voyons donc comment détecter si le parasitisme affecte vos chèvres et comment l'affronter.

Le CEPOQ a produit il y a quelques années des fiches techniques sur la gestion intégrée du parasitisme gastro-intestinal. Celles-ci sont bien imaginées et regroupent les principales notions liées à la gestion responsable du parasitisme. Car les traitements à l'aveugle et systématiques ne sont plus recommandés à notre époque. Des principes guident maintenant cette gestion, qui incluent les notions de refuge et d'hypobiose, la rotation et le choix des plantes au pâturage et la réduction de la résistance aux molécules. Plusieurs de ces sujets pourraient faire l'objet d'un prochain article.

Pour bien reconnaître la présence de vers gastro-intestinaux chez vos animaux, il faut bien maîtriser les signes à observer. Ainsi, les indicateurs cliniques du parasitisme (**Figure 1**) chez la chèvre sont :

- La **pâleur de la conjonctive** (muqueuse de l'oeil) :
 - ce signe peut être validé plus précisément en utilisant la charte FAMACHA qui grade et corrèle la coloration de la conjonctive des petits ruminants avec la gravité du parasitisme gastro-intestinal.
- L'**amaigrissement** :
 - un mauvais état de chair ;
 - une chute de poids ;
 - une faible croissance des chevreaux.
- La **diarrhée** :
 - une consistance des fèces anormale ;
 - la malpropreté du postérieur.
- L'**œdème** :
 - le signe de la bouteille, c'est-à-dire une enflure sous la mâchoire (parfois accompagné d'enflure du bas des pattes et sous le ventre).

Plusieurs maladies affectant les caprins ont aussi des signes ressemblant à ceux du parasitisme gastro-intestinal. Un examen physique réalisé par un médecin vétérinaire de même qu'un test coprologique est recommandé pour faire un topo complet de l'état de l'animal malade.



En effet, la **paratuberculose** peut faire maigrir les animaux, rendre les selles très liquides en fin de parcours et se terminer parfois par la mort de l'animal par faiblesse et déshydratation ou entraîner une réforme hâtive. La baisse de production lactée peut aussi être un signe de paratuberculose dans un troupeau où le potentiel n'est pas exprimé à son meilleur. Il faut donc bien départir cette cause de chute de performance et bien-être avec celle causée par le parasitisme gastro-intestinal. De plus, les **carences alimentaires**, l'**acidose métabolique**, les **diarrhées de causes infectieuses ou alimentaires** et d'autres maladies chroniques (**abcès dentaires**, **lymphadénite caséuse**, **arthrite-encéphalite caprine**, **maladie cardiaque**, **coccidiose**, **tumeurs**, etc.) peuvent aussi amaigrir et affaiblir les animaux atteints. À retenir aussi que tous les cas de diarrhée ne sont pas causés par les parasites. Toutefois, chez les animaux ayant accès au pâturage ou à du fourrage frais, l'**anémie est un signe assez fiable de présence de parasites dangereux** dans la caillette des chèvres comme le *Haemonchus contortus* et indique un besoin de vermifugation rapide.

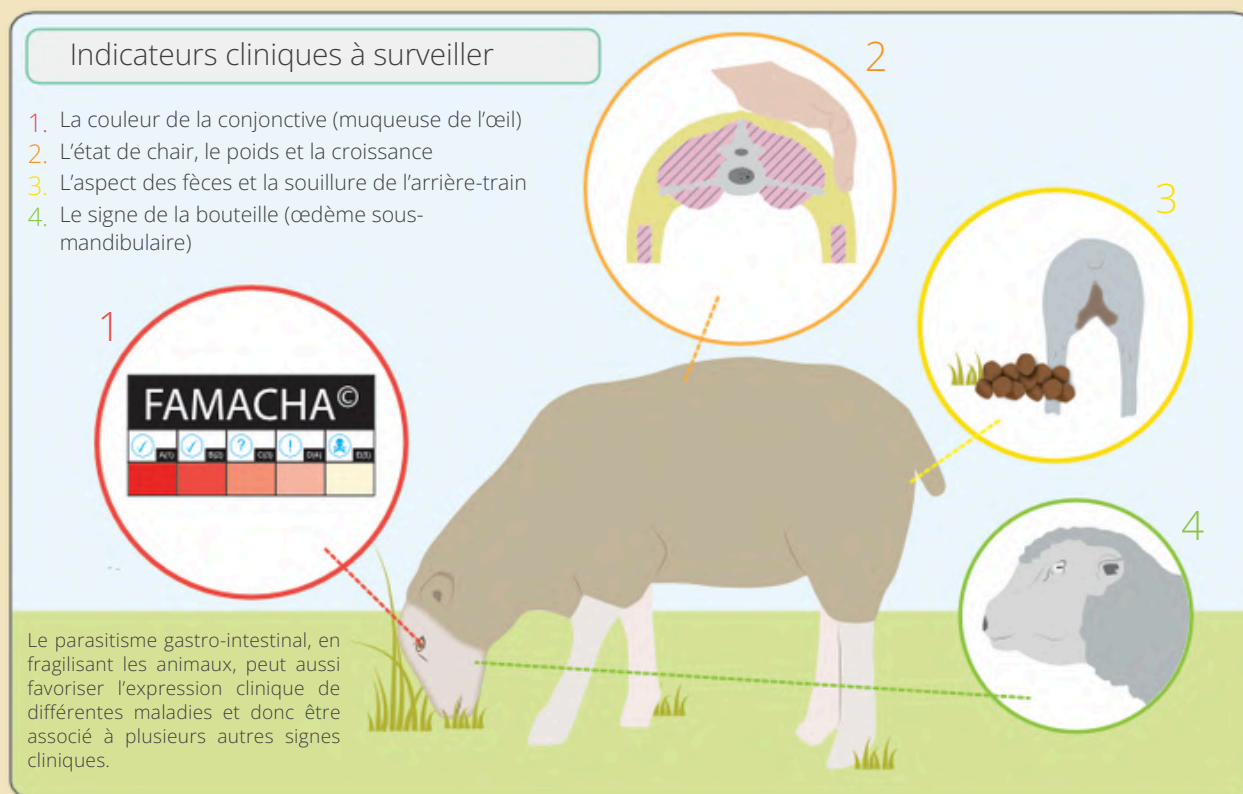


Figure 1. Signes cliniques à surveiller afin de reconnaître la présence de vers gastro-intestinaux chez vos chèvres.

[Consultez la fiche complète sur le site du CEPOQ.](#)

En plus du parasite en forme de spaghetti (nématode) comme le *Haemonchus contortus*, les vers comme le *Teladorsagia* ou le *Trichostrongylus* peuvent ramollir les selles ou causer de la diarrhée chez les petits ruminants, bien que celle-ci ne soit pas toujours présente. La particularité du *Haemonchus contortus*, qui le rend particulièrement pathogène pour les petits ruminants, est qu'il est un parasite hématophage, c'est-à-dire qu'il se nourrit de sang, et ce, à partir de la muqueuse de la caillette. De là s'entraîne une anémie (perte de sang) qui affaiblit l'animal et peut engendrer sa mort. Pour suivre et documenter les cas d'anémie dans un troupeau, il est recommandé d'évaluer la couleur de la conjonctive (muqueuse de l'œil) des animaux ayant accès au pâturage quelques fois pendant la saison chaude, soit à la mise à l'herbe, à la rentrée en bâtiment et avant toute vermifugation de groupe.

La période à risque (fin de l'été) est aussi un moment à mettre au calendrier de régie, car c'est souvent en août et septembre que les pires cas d'anémie sont vus et nécessitent un traitement pour le bien-être et la survie de l'animal. En effet, l'exposition cumulée aux parasites et les conditions météorologiques chaudes et humides de l'été favorisent la reproduction du vers et mène à une population larvaire plus grande en fin d'été, ce qui explique que les cas cliniques et les mortalités sont souvent plus importants à ce moment de l'année.

Une fiche FAMACHA peut vous aider à mieux quantifier la coloration de la conjonctive de vos animaux en la comparant à une charte colorimétrique. Il faut mettre en évidence la conjonctive en appuyant sur le globe oculaire en le protégeant avec la paupière supérieure à l'aide du pouce tout en tirant sur la paupière inférieure avec le pouce de l'autre main. Une conjonctive bien rosée obtient la cote de 1, tandis qu'elle obtient la cote de 5 si elle est presque blanche.

Les coprologies

Les analyses coprologiques servent à évaluer la charge parasitaire d'un animal et servent aussi à identifier les espèces de parasites ou à vérifier l'efficacité d'un traitement grâce au test de réduction des comptes d'œufs fécaux. Un échantillon de selles fraîches (taille d'une balle de golf) suffit pour faire ce test. Les selles peuvent être prélevées directement du rectum avec un gant et placé dans un contenant ou un gant de plastique propre et gardé au réfrigérateur. Elles peuvent aussi être prises au sol si elles sont récentes. Lorsqu'il s'agit d'une évaluation de groupe, des selles peuvent être ramassées au sol au hasard dans une dizaine d'amas et placées dans des contenants différents numérotés. Le laboratoire se chargera de préparer les mélanges (pools) pour réduire les coûts. Le résultat du test coproscopique est exprimé en œufs par gramme de selles (OPG). Ce nombre doit être interprété en fonction des indicateurs cliniques discutés précédemment et le seuil de gravité peut être ainsi abaissé. Toutefois, de façon générale, le seuil d'alerte pour prescrire un traitement est situé à 500 OPG et plus.

Les tests courants ne permettent pas d'identifier les différents types de vers ronds (nématodes, en forme de spaghetti), mais un test supplémentaire de fluorescence peut être demandé afin de quantifier la présence de *Haemonchus contortus*.

Qui traiter ?

Les traitements systématiques de tout le troupeau ne sont plus recommandés. Si la vermifugation est requise, il faut opter pour un traitement sélectif et ciblé.

Les animaux ayant une cote supérieure à 3 sont très anémiques et devraient être vermifugés rapidement, puis être réévalués. Ceux ayant une cote de 3 devraient aussi l'être s'il y a plus de 10 % du troupeau avec des cotes de 4 et 5. Les chèvres gestantes, en lactation, en jeune âge ou en mauvais état de chair et ayant obtenu une cote de 3 devraient être traités.

En plus des signes cliniques, le test coprologique est un autre outil pour déterminer le besoin d'un traitement vermifuge dans votre troupeau.



Comment traiter ?

De façon générale, le traitement des vers gastro-intestinaux devrait être fait par voie orale, tandis que les produits à verser sur le dos ou en injection devraient davantage être réservés aux traitements des parasites externes.

Au Québec, la prescription d'un médicament vermifuge nécessite une relation vétérinaire-client-patient. Elle est déterminée par plusieurs facteurs comme le spectre d'action visé (types de vers identifiés ou suspectés), l'historique des traitements et l'efficacité de ceux-ci, l'âge et le stade physiologique des animaux et le moment de l'année. En effet, certains produits ne sont pas recommandés au moment de la gestation et d'autres ont des temps de retrait suggérés très longs chez d'autres espèces et sont à éviter en début de lactation (retrait du lait) ou près de l'abattage (retrait de viande). C'est justement un problème pour les caprins, car **AUCUN vermifuge n'est homologué pour cette espèce au Canada** et très peu de données sont disponibles pour les chèvres en lactation. Le médecin vétérinaire devrait donc faire une demande d'informations auprès du Canadian Global Food Animal Residue Avoidance Databank (CgFARAD) pour avoir un avis sur le temps de retrait à recommander selon les données actuelles dans la littérature scientifique à chaque prescription de vermifuge à des chèvres. Le médecin vétérinaire prescripteur doit être prudent dans l'établissement du délai d'attente puisque les limites maximales de résidus varient beaucoup d'un pays à l'autre et ne peut donc uniquement se fier sur les homologations et périodes de retrait étrangères.

Pour obtenir une efficacité satisfaisante du traitement, le poids de l'animal doit être bien estimé. Le poids moyen doit être ajusté au poids de l'animal le plus gros d'un sous-groupe homogène.

N'hésitez pas à contacter votre médecin vétérinaire si la lecture de cet article vous laisse croire que certains de vos animaux seraient gravement infestés.



Recette de roulé de chevreau et de chèvre farci



La recette est d'une gracieuseté de Sonia Gagnon

Ingrédients

- ¾ lb de chèvre haché
- ¾ lb de chevreau haché
- 1 paquet de bacon tranché
- 1 petite courge poivrée
- 1 petite meule de fromage Brie
- 1 œuf
- Épinard frais (environ un sac)
- 227 g de champignon de Paris
- 1 oignon
- Épices à steak, au goût
- Sel et poivre



Préparation

1. Couper en deux et vider la courge poivrée. Déposer les deux morceaux sur une plaque de cuisson, la chair face à la plaque et couvrir de papier aluminium. Mettre l'ensemble à 350 degrés pendant 30 minutes ou jusqu'à ce que la chair soit suffisamment molle. Réserver et laisser refroidir.
2. En utilisant un robot, couper finement et individuellement les champignons, les épinards et l'oignon. Réserver dans un bol les champignons et les épinards. Bien mélanger avec les mains la viande de chèvre et celle de chevreau, ajouter l'œuf, l'oignon et les épices. Ajouter au mélange environ la moitié des épinards et des champignons.
3. Placer un grand morceau de pellicule plastique sur une surface plane, y étendre des tranches de bacon dans le sens de la longueur et recouvrir le mélange uniformément pour former un grand rectangle de viande, en laissant un contour de bacon. À l'aide d'une spatule, y ajouter uniformément la chair de courge ainsi que le reste des champignons et des épinards. Ajouter des morceaux de brie à différents endroits et rouler le tout. Mettre l'ensemble au réfrigérateur pendant environ 1 heure.
4. Une fois le temps écoulé, sortir le roulé du réfrigérateur et retirer la pellicule plastique. Mettre au four dans un moule à pain ou à gâteau, cuire pendant 10 minutes, à découvert, à 400 °F, puis couvrir à l'aide d'un papier aluminium et poursuivre la cuisson pendant 30 minutes, à 350 °F. Retirer le papier aluminium et cuire pendant 10 minutes. La cuisson interne devrait se situer à 72 °C ou 162 °F.

Recette de roulé de chevreau et de chèvre farci

La recette est d'une gracieuseté de Sonia Gagnon



Ingrédients

- ¾ lb de chèvre haché
- ¾ lb de chevreau haché
- 1 paquet de bacon tranché
- 1 œuf
- 250 g de pepperoni, tranché mince
- 2 tasses de mélange de fromage râpé italien
- 1 pot de salsa moyenne ou épicée
- 1 oignon
- Épices poivron grillé et ail rôti
- Épices italiennes
- Sel et poivre



Préparation

1. En utilisant un robot, couper finement l'oignon. Bien mélanger avec les mains la viande de chèvre et celle de chevreau, ajouter l'œuf, l'oignon et les épices.
2. Placer un grand morceau de pellicule plastique sur une surface plane, y étendre des tranches de bacon dans le sens de la longueur et recouvrir le mélange uniformément pour former un grand rectangle de viande, en laissant un contour de bacon. Ajouter la salsa, le fromage râpé et les morceaux de pepperoni de façon uniforme et rouler le tout. Mettre l'ensemble au réfrigérateur pendant environ 1 heure.
3. Une fois le temps écoulé, sortir le roulé du réfrigérateur et retirer la pellicule plastique. Décorer au goût.
4. Mettre au four dans un moule à pain ou à gâteau, cuire pendant 10 minutes, à découvert, à 400 °F, puis couvrir à l'aide d'un papier aluminium et poursuivre la cuisson pendant 30 minutes, à 350 °F. Retirer le papier aluminium et cuire pendant 10 minutes. La cuisson interne devrait se situer à 72 °C ou 162 °F.

CALENDRIER DES FÊTES

Ce calendrier vous permet de planifier la mise en marché de vos animaux en fonction des principales fêtes et périodes de forte demande.

À venir

NAVADURGARA / NAVATRA 11 AU 18 OCTOBRE

Les poids demandés dépendent de chaque acheteur et la tendreté est particulièrement importante. Aucune femelle n'est acceptée.

HANUKKAH/CHANUKAH 5 AU 12 DÉCEMBRE

Favoriser l'envoi de chevreaux nourris au lait. Un traitement casher est également souhaité.

NOËL 25 DÉCEMBRE

Demande élevée pour l'ensemble des types de viande de chèvre, mais les animaux de **moins de 50 lb (23 kg)** sont préférés.

NOUVEL AN CHINOIS 6 FÉVRIER

Favoriser l'envoi de chevreaux possédant un poids se situant **entre 60 et 80 lb (27-36 kg)**.

RAMADAN 7 FÉVRIER AU 8 MARS

Favoriser les chevreaux sevrés de moins de 12 mois et d'un poids entre 45 et 120 lb (20-54 kg ; **idéalement 60 lb [27 kg]**). Les chevreaux trop gras ne sont pas désirés.